

Communiqué de presse

12 mars 2024

Soriale[®], la nouvelle solution pour lutter contre les maladies du noyer, des fruits à coque et des fruits à pépins.

BASF France – Division Agro lance Soriale[®], la nouvelle solution de biocontrôle permettant de lutter contre les maladies du noyer, des fruits à coque et des fruits à pépins.

Récemment autorisée en tant que stimulateur des défenses naturelles contre les maladies du noyer et autres fruits à coque (amandier, châtaignier, noisetier et pistachier), la solution Soriale[®] de BASF est également un allié de biocontrôle pour lutter contre la tavelure des fruits à pépins (pommier et poirier). Composé de 755 g/L de phosphonate de potassium en formulation concentré soluble (SL), Soriale[®] possède un double mode d'action sur les champignons phytopathogènes : une action directe sur les stades précoces de développement du pathogène ainsi qu'une action indirecte en tant qu'inducteur de mécanismes de défense de la plante.

Le produit Soriale[®] de BASF, dépourvu de classement toxicologique est inscrit sur la liste des produits de biocontrôle. Sélectif de la faune auxiliaire, il est compatible avec les programmes de lutte intégrée et les méthodes de lutte utilisant le biocontrôle.

Soriale[®] de BASF est autorisé à 4 L/ha pour lutter, contre les maladies des fruits à coque (amandier, châtaignier, noisetier, pistachier et noyer), 6 traitements par an sont possibles entre les stades BBCH 09 et 85 en respectant un DAR de 21 jours. Son efficacité a été démontrée contre l'antracnose (*Gnomonia sp*) du noyer. Pour lutter contre la tavelure des fruits à pépins (pommier et poirier), BASF France – Division Agro préconise d'utiliser Soriale[®] à 1,9 L/ha entre les stades BBCH 53 et 81, sans dépasser 6 applications par an.

À partir du printemps 2024, les producteurs de noix pourront intégrer la solution Soriale[®] de BASF dans leurs programmes fongicides. Ils pourront ainsi construire un programme d'alternance entre les solutions BASF Soriale[®] et Signum[®] également autorisé contre l'antracnose du noyer.

Contact presse :
Andréa CAETANO
Tél. : 04 72 32 45 12
Mobile : 06 15 67 60 39
andrea.caetano@basf.com

BASF France division Agro
Direction de la Communication
21, Chemin de la Sauvegarde
F-69134 Ecully Cedex
N° agrément : IF02022 - Distribution de produits
phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Site presse :
<https://www.basf-agro.fr/presse/>

Twitter : [@BASF_Agro_FR](https://twitter.com/BASF_Agro_FR)

À propos de BASF Agricultural Solutions

Tout ce que nous faisons, nous le faisons par passion pour l'agriculture. L'agriculture est essentielle pour fournir suffisamment d'aliments sains et abordables à une population en croissance rapide, tout en réduisant les impacts environnementaux. C'est pourquoi nous travaillons avec des partenaires et des experts pour intégrer des critères de durabilité dans toutes les décisions relatives à notre activité. Nous investissons dans un important programme de recherche et de développement, combinant la réflexion innovante et l'action pratique sur le terrain. Nos solutions sont conçues pour différents systèmes de culture. Elles relient semences et caractéristiques, les produits de protection des cultures, les outils numériques et les approches en matière de durabilité, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les agriculteurs, les producteurs et autres parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Avec des équipes en laboratoire, sur le terrain, au bureau et en production, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour construire un avenir durable pour l'agriculture. En 2023, notre division a généré un chiffre d'affaires de 10,1 milliards d'euros. Pour plus d'information, consultez <https://agriculture.basf.com/global/en.html> ou suivez-nous sur nos médias sociaux.

À propos du Groupe BASF

Chez BASF, nous créons une chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, protection de l'environnement et responsabilité sociale. Environ 112 000 employés du groupe BASF contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs et presque tous les pays du monde. Notre portefeuille comprend six segments : Produits chimiques, Matériaux, Solutions industrielles, Technologies de surface, Nutrition & Soins et Solutions pour l'agriculture. BASF a réalisé un chiffre d'affaires de 68,9 milliards d'euros en 2023. Les actions de BASF sont négociées à la bourse de Francfort (BAS) et en tant qu'American Depositary Receipts (BASFY) aux États-Unis. Pour plus d'informations, consultez le site www.basf.com. Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles par BASF : [Data protection @BASF](#)

Mentions légales :

Soriale® : - AMM : n° 2180598 - **Composition** : 755 g/L Phosphonate de potassium - **Formulation** : SL (concentré soluble).

Signum® : - AMM : n° 2060084 - **Composition** : 267 g/Kg boscalid + 67 g/Kg pyraclostrobine - **Formulation** : WG (granulés à disperser dans l'eau).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. © marque déposée BASF – Détenteur de l'AMM : BASF
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou au site www.agro.basf.fr.

Classements :

Soriale : NC - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Signum : SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH09

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou au site www.agro.basf.fr.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.